

RETURN BIDS TO:
 RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada
 Service des marchés et des
 approvisionnementnements
 635, 8e Avenue Sud-Ouest, bureau 1300
 Suite 1300 – 635 8 Ave SW
 Calgary, AB T2P 3M3

**SOLICITATION AMENDMENT
 MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless
 otherwise indicated, all other terms and conditions of
 the Solicitation remain the same

Ce document est par la présente revise; sauf indication
 contraire, les modalités de l'invitation demeurent les
 mêmes.

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
 Raison sociale et adresse du
 fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
 Service des marchés et des
 approvisionnementnements
 635, 8e Avenue Sud-Ouest, bureau 1300
 Suite 1300 – 635 8 Ave SW
 Calgary, AB T2P 3M3

Title-Sujet Réparation de mur de soutènement, Km 19 TCH – le parc national Banff		Date 1 août 2013
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-13-5063/B	Amendment No. – No modif. 003	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-13-00357295		
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – á 02:00 PM on – le 2013-08-07	Time Zone Fuseau horaire - Mountain Daylight Saving Time (MDT) / Heure avancée des Rocheuses (HAR)	
F.O.B. - F.A.B.		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : E. Ryan Baker		
Telephone No. - No de téléphone (902) 426-3420	Fax No. – No de FAX: (902) 426-7012	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. - No de telephone: Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
_____		_____
Name / Nom		Title / Titre
_____		_____
Signature		Date

La présente modification de l'invitation (003) vise à répondre aux questions suivantes, qui ont été posées par des soumissionnaires éventuels comme suit:

Q1. Est-ce que le propriétaire / représentant du Ministère concevra le soutien temporaire tel que décrit dans les dessins?

A1. Conception et construction du support temporaire seront à la charge de l'entrepreneur.

Q2. Que l'entrepreneur choisir une méthode différente de l'exécution des travaux qui ne nécessitent pas des supports temporaires?

A2. L'entrepreneur peut présenter la méthode de construction alternatif pour examen et approbation.

Q3. Est-ce que ce projet nécessitera un suivi à temps plein par l'Observatoire de l'environnement de l'entrepreneur?

A3. Une surveillance de l'environnement à temps plein n'est pas nécessaire.

Q4. Est-ce contrôleur environnemental de l'entrepreneur besoin d'être un biologiste agréé?

A4. Ther il n'est pas nécessaire pour un biologiste agréé.

Q5. Le bassin de sédiments devra être construit à côté de la route d'accès inférieur?

A5. Le fossé le long du côté nord du chemin du Lac Vermillion peut être modifié pour être utilisé comme un bassin de sédiments.

Q6. Quelle est la situation de l'approvisionnement en eau pour l'équipement « Jet Rod » nécessaire pour nettoyer les ponceaux existants?

A6. L'eau est disponible à partir de la cour des Travaux APC à Banff.

Q7. Ne les ponceaux existants qui nécessitent un nettoyage contiennent des hydrocarbures ou des débris contaminés de quelque manière que nécessitera le débris d'être retiré du parc?

A7. Le matériau retiré de les ponceaux peut être placée dans le carriers 69 km.

Q8. Est-ce que toutes les fermetures de voies avec des fouilles dans le voisinage proche des voies ouvertes du trafic exige une séparation par BRB?

A8. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur pour développer et mettre en œuvre un contrôle de la circulation et du plan de détour. En raison du volume élevé de trafic, il est prévu que barrière sera nécessaire pour la protection de l'entrepreneur et le public lorsque l'épaule est excavé.

Toutes les autres conditions demeurent inchangées.